

M. Ghellab plaide pour le développement du secteur des déplacements urbains

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 14-11-2007 20:43:19

Le ministre de l'Équipement et du Transport M. Karim Ghellab, a plaidé pour "un engagement collectif volontariste" pour le développement du secteur des déplacements urbains et la mise en place d'"un partenariat "Etat-Villes" où les rôles et les responsabilités de chaque intervenant sont clarifiés".

A l'ouverture d'une journée d'étude sur le financement public dans le secteur des déplacements urbains, organisée par le ministère de l'Intérieur, M. Ghellab a ajouté que l'Etat, en tant que garant du service public, doit assurer "le rôle de stratège et de coach en élaborant les plans d'actions, en fixant les normes à respecter et en aidant au pilotage de mise en oeuvre des projets".

Il a, en outre, proposé d'orienter les villes de plus de 500.000 habitants vers la conception et l'implémentation d'un système de transport public de masse de type Tramway en plus de la création d'une direction du transport urbain au sein du ministère de l'équipement et du transport chargée de la normalisation de tous les aspects liés au transport et à la circulation urbaine.

De son côté, le secrétaire d'Etat auprès du ministère de l'Intérieur, M. Saad Hassar, qui ouvrait les travaux de cette journée, a noté que le Maroc a connu depuis plus de deux décennies une forte croissance de la mobilité et des besoins en déplacement en raison de l'accroissement démographique, du développement des activités commerciales et industrielles et de l'émergence du phénomène de métropolisation.

Il a ensuite relevé "qu'entre une offre, qui n'a pas beaucoup évolué, et une demande en perpétuelle croissance, le déficit s'est davantage accentué et s'est traduit par une forte pression sur les moyens de transports disponibles et sur la voirie dont la capacité limitée et les conditions d'exploitation génèrent une forte congestion du trafic".

Les difficultés rencontrées sont également dues à la faiblesse du cadre institutionnel, organisationnel de planification et de financement, a-t-il poursuivi, ajoutant que la création d'un ministère chargé du développement territorial au sein de l'actuel gouvernement permettra d'asseoir les bases d'une planification urbaine cohérente et intégrée traitant, entre autres, de la problématique des déplacements dans un cadre contractuel pertinent Etat/ville.

M. Hassar a fait savoir que la stratégie nationale élaborée pour le secteur comporte un plan d'action portant sur la formation des acteurs concernés par les déplacements urbains aux niveaux local et central, le développement des outils de planification et la mise en place d'un cadre juridique réglementaire et institutionnel de la réforme.

Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement de l'espace, M. Taoufiq Hejira, a souligné, pour sa part, que la politique des déplacements urbains doit s'inscrire dans une approche

globale de développement et de gestion de l'espace urbain.

Les plans d'urbanisme doivent prévoir la création d'un transport urbain efficace et efficient et tout projet de déplacement urbain doit se conformer à ces plans, a-t-il insisté.

Lors de cette journée, il a été procédé à la présentation d'une étude sur "les options de développement du financement public dans le secteur des déplacements urbains au Maroc", réalisée par le ministère de l'Intérieur avec le soutien technique de la Banque mondiale.

Il ressort de cette étude, dont les grandes lignes ont été présentées par M. Jean Charles Crochet, du service du transport et du développement relevant du département du développement durable de la Banque mondiale, que les collectivités locales ont dépensé, entre 2004 et 2006, un peu plus de 600 millions de DH par an dans le domaine des infrastructures de déplacements urbains, investissements qualifiés "de faibles".

Les besoins d'investissement sont évalués à 1 % du PIB des agglomérations par la même étude qui recommande l'augmentation sensible des dépenses publiques, la programmation de nouvelles taxes, la création d'un établissement public pour la gestion des ressources lesquelles doivent être réservées aux régions et secteurs qui souffrent d'un manque dans ce domaine.

Les travaux de cette journée ont porté sur plusieurs thèmes traitant notamment du financement des déplacements urbains à Casablanca, Rabat ou encore de l'expérience française en matière de transport urbain.

MAP